



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

radio

Question au Gouvernement n° 2730

Texte de la question

SITUATION SOCIALE À RADIO FRANCE

M. le président. La parole est à Mme Marie-George Buffet, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

Mme Marie-George Buffet. Madame la ministre de la culture et de la communication, depuis jeudi les personnels de Radio France sont en grève, et cette grève est massivement suivie.

M. Philippe Briand. Ils n'ont jamais été aussi bons !

Mme Marie-George Buffet. Ce mouvement traduit l'attachement des salariés du groupe à cette radio de service public face aux menaces pesant sur ses emplois, la pérennité de ses activités, la qualité de ses antennes et le pluralisme des informations.

M. Pierre Lellouche. Et le nouveau bureau du PDG !

Mme Marie-George Buffet. Lors du comité central d'entreprise qui s'est réuni hier, le PDG a confirmé son projet de réaliser une économie de 17 à 24 millions d'euros en supprimant 200 à 300 postes. D'autres mesures visant à réduire les effectifs sont en cours d'application : suppression de directs la nuit, fermetures de micro-locales, restructuration de rédactions, commercialisation d'une partie des programmes des stations locales. Voilà le résultat d'une gestion qui accompagne le désengagement de l'État.

Jusqu'où ira-t-on ? Aurons-nous encore demain une véritable radio publique, seule garantie du droit à l'information ?

L'emploi et la compétence ne peuvent pas être considérés comme des variables d'ajustement. Quant au chantier de la Maison de la radio, lancé depuis dix ans, et dont les retards excèdent les salariés, il ne saurait cependant être considéré comme « l'impasse financière qui cristallise tous les problèmes ».

Madame la ministre, vous venez de demander au PDG de proposer un « projet stratégique et financier stable » ; c'est bien, mais le déficit de Radio France est d'abord de la responsabilité de l'État, qui n'a pas respecté les engagements du précédent contrat d'objectifs et de moyens en amputant son budget de plusieurs millions d'euros.

Aussi, madame la ministre, je souhaiterais connaître les moyens que vous comptez engager pour répondre positivement aux demandes des salariés de Radio France et permettre ainsi à ses fidèles auditeurs de continuer à disposer d'une radio de qualité.

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la culture et de la communication.

Mme Fleur Pellerin, ministre de la culture et de la communication. Madame la ministre, je suis autant que vous attachée à cette grande et belle maison qu'est Radio France et à sa mission de service public. C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité ce matin avoir un échange avec le président de Radio France. A cette occasion, je lui ai demandé où en étaient ses discussions avec les représentants des salariés, qui sont en ce moment même reçus au ministère de la culture, et quels étaient son projet stratégique et ses propositions concernant l'achèvement du chantier de la Maison de la radio, la trajectoire financière et l'emploi. Il est important qu'il puisse proposer une stratégie dans un contexte de réforme où coexistent plusieurs responsabilités : celle de l'État est d'arbitrer, celle de l'entreprise est de proposer un projet stratégique.

Au besoin de réforme s'ajoute un besoin d'exemplarité. C'est pourquoi MM. Macron et Sapin et moi-même avons demandé à l'inspection générale des finances de nous rendre sous quinze jours un rapport sur le train de vie de la présidence et des instances dirigeantes de Radio France.

Cependant, madame la députée, il est important de bien situer l'origine du problème financier que rencontre aujourd'hui Radio France et que vous avez justement souligné. Ces difficultés financières sont nées de la négociation du précédent contrat d'objectifs et de moyens en 2010, sous le gouvernement de M. Fillon.
(*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Pierre Lellouche. Mais bien sûr !

Mme Fleur Pellerin, ministre . En effet les objectifs extrêmement ambitieux assignés alors à Radio France n'ont pas été accompagnés de moyens à la hauteur de ces ambitions. Ce gouvernement s'était engagé à augmenter les moyens de Radio France de 13 % sur quatre ans, et c'est parce que ces ressources ont fait défaut que nous nous trouvons aujourd'hui dans une telle situation. (*Même mouvement.*)

M. Jean-François Lamour. Vous êtes incapable d'agir et, en plus, c'est de la faute des autres !

Mme Fleur Pellerin, ministre. Aujourd'hui chacun doit assumer ses responsabilités, comme le fait le gouvernement de Manuel Valls. Nous avons pris celle d'augmenter et de moderniser la redevance, mais les difficultés financières sont imputables à l'ancienne majorité ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC – Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Philippe Gosselin. Tiens donc !

Données clés

Auteur : [Mme Marie-George Buffet](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (4^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2730

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 mars 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [26 mars 2015](#)